

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

La Clusaz fière d'accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Alpes 2030

30/06/2026

La Clusaz exprime sa grande fierté à la suite de l'annonce officielle de la carte des sites des Jeux Olympiques et Paralympiques d'hiver Alpes 2030 par le Comité International Olympique.

Le site des Confins a été retenu pour l'organisation des épreuves olympiques de ski nordique ainsi que des épreuves paralympiques de ski de fond et de biathlon.

Cette désignation constitue une reconnaissance du savoir-faire de notre territoire dans l'organisation de grandes compétitions sportives et de son engagement historique en faveur des disciplines nordiques.

Pour La Clusaz, accueillir les Jeux représente bien plus que l'organisation d'un événement sportif.

C'est une occasion de partager notre passion de la montagne, de valoriser notre patrimoine naturel et de faire vivre les valeurs qui nous rassemblent : le respect, le dépassement de soi, le partage et la solidarité.

La Clusaz, véritable terre de champions

Depuis des générations, le Club des Sports forme des athlètes qui portent haut les couleurs de notre village sur les plus grandes compétitions nationales et internationales.

Les deux médailles olympiques remportées cet hiver par nos athlètes aux Jeux de Milan-Cortina sont venues récompenser cette tradition d'excellence et nourrir la fierté de tout un territoire.

L'horizon Alpes 2030 ouvre désormais un nouveau chapitre. Pour nos sportifs, ces Jeux à domicile constitueront une source de motivation supplémentaire.

Pour les jeunes licenciés du Club des Sports, ils représentent un formidable moteur, un rêve qui devient plus proche et qui nourrit chaque entraînement.

Une nouvelle page de l'histoire de La Clusaz s'ouvre aujourd'hui

À La Clusaz, les Jeux ne seront pas seulement un événement organisé sur notre territoire : ils seront aussi une aventure vécue par toute une génération de jeunes sportifs qui grandissent avec les valeurs de l'olympisme et l'ambition de suivre les traces de leurs aînés.

« Accueillir les Jeux Olympiques et Paralympiques constitue une aventure collective exceptionnelle. Nous souhaitons la vivre avec enthousiasme, mais aussi avec responsabilité. Le site des Confins est un site remarquable ; notre devoir est de les préserver tout en offrant les meilleures conditions d'organisation possibles. Notre engagement est clair : les Jeux devront s'adapter aux Confins, et non l'inverse »
Monsieur Le Maire Didier Thévenet.

Chaque aménagement sera envisagé avec la volonté de préserver l'identité, les paysages et les équilibres naturels qui font la richesse de ce site d'exception.

Cet engagement est au cœur de notre démarche et guidera chacune des décisions prises dans les années à venir.

La Clusaz s'inscrit pleinement dans l'ambition portée par Alpes 2030 : celle de Jeux sobres, responsables et porteurs d'un héritage durable.

Chaque aménagement sera envisagé avec la volonté de préserver l'identité, les paysages et les équilibres naturels qui font la richesse de ce site d'exception. Cet engagement est au cœur de notre démarche et guidera chacune des décisions prises dans les années à venir.

Au-delà des compétitions, nous souhaitons faire de cet événement un moment fédérateur, associant : habitants, bénévoles, associations, acteurs économiques et visiteurs.

Les Jeux seront une opportunité de renforcer le dynamisme de notre territoire tout en laissant un héritage utile et durable pour les générations futures.

Fidèle à son identité : « Original par tradition », notre village entend contribuer à des Jeux responsables, festifs et profondément humains, dans le respect de son environnement et des valeurs olympiques.

Contact presse :

Service Communication Mairie de La Clusaz - communication@laclusaz.fr